

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Technicien-ne en chimie et sciences physiques, session 2019, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Technicien-ne en chimie et sciences physiques, au titre de l'année 2019, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Madame GENNARO Béatrice, Ingénieure de Recherche de 2ème Classe, Présidente, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur OUTIN Jonathan, Technicien de Recherche et de Formation Classe Normale, Expert, Université de Savoie, Le Bourget-du-Lac.

Madame BOYER Evelyne, Technicienne de Recherche et de Formation Classe Normale, Rectorat de l'académie de Grenoble, Grenoble.

Madame KODJIKIAN Stéphanie, Ingénieure de Recherche de 1ère Classe CNRS, Centre National de la Recherche Scientifique, Grenoble.

Monsieur RIGOLET Emmanuel, Inspecteur Pédagogique Régional de physique-chimie, Rectorat de l'académie de Lyon, Lyon.

Monsieur GUERET Rodolphe, Assistant Ingénieur, Suppléant, Université Grenoble Alpes, Gières.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 29 avril 2019

Pour le Président et par délégué
La Directrice générale délégué
aux ressources humaines
Carole KADA